



Webinaire Présentation des méthodes rénovation, bâtiment biosourcé et herbiers de posidonie

7 juillet 2023













Bienvenue à notre webinaire!

- Vous ne pouvez pas activer vos micros et vidéos
- Vous pouvez poser vos questions par écrit dans l'espace 'questions'
- Nous aurons un moment d'échanges après chaque présentation de méthodes
- Les supports et la vidéo vous seront envoyés suite au webinaire

Les autres webinaires

Retrouvez les webinaires de présentation des méthodes agri et forêt sur le site d'I4CE et du ministère :

- https://www.i4ce.org/serie-de-webinaires-label-bascarbone-presentation-de-la-methode-carbon-agri/
- https://www.i4ce.org/evenements/webinaire-inouvelles-methodes-agri-du-label-bas-carbone-2/
- https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/

Programme du webinaire

- Présentation actualités du Label Bas-Carbone
 - Maguelonne Joubin (MTE-DGEC)
- Rénovation
 - Anne Rostaing (coopérative carbone) et Benjamin Ficquet (Icade)
 - Questions
- Bâtiment biosourcé
 - Hélène Genin (BBCA) et Juliette Griton (WO2)
 - Questions
- Herbiers de posidonie
 - Jeanne Barreyre (EcoAct)
 - Questions

LABEL BAS CARBONE

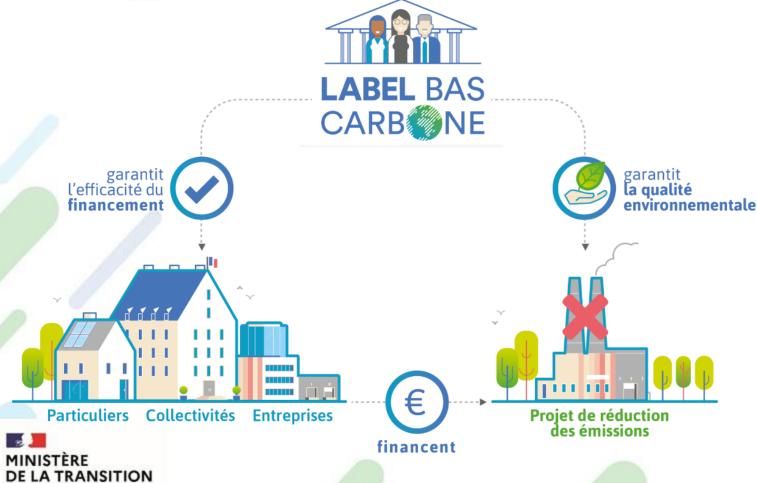






ÉNERGÉTIQUE

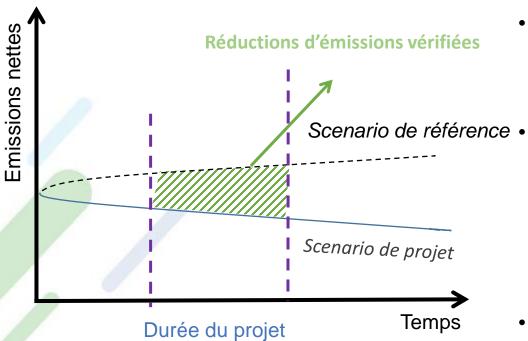
Objectifs du Label bas carbone



- Création par décret le 28 novembre 2018 comme un outil de mise en œuvre de la SNBC
- Déclencher de nouvelles actions pour réduire les émissions et séquestrer du carbone
- Certifier la qualité et l'impact de projets
- Aider à flécher des financements vers ces projets



Principes du label bas carbone

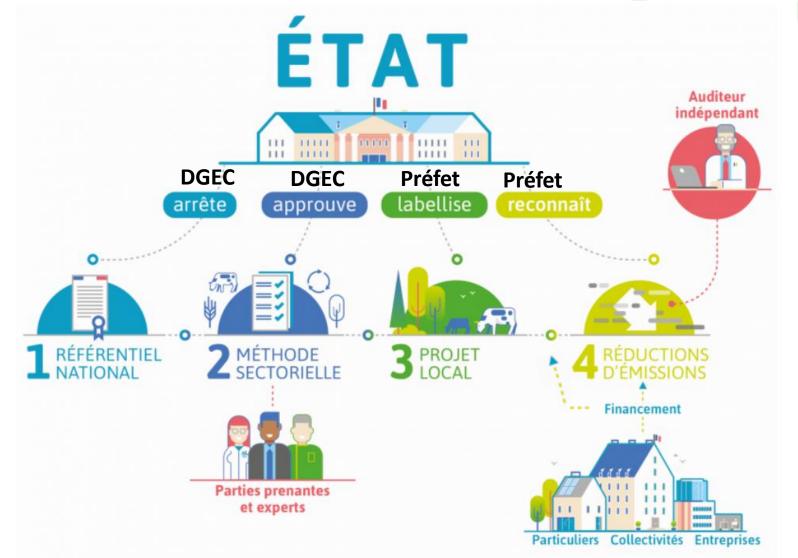


- Les projets labellisés bas carbone permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (tous GES) ou d'accroître les absorptions de CO2 par rapport à la situation de référence.
- L'additionnalité (i.e. le projet n'aurait pas eu lieu en l'absence du LBC) doit être respectée : le projet doit aller au-delà du scénario de référence qui doit tenir compte :
 - Des exigences réglementaires et des pratiques courantes
 - Des incitations (notamment économiques) fournies par d'autres instruments que le label
- Les projets peuvent mettre en place des changements de pratiques, des changements de systèmes, de comportements ou tout autre action permettant d'accélérer la transition bas carbone.





Gouvernance du label bas carbone







Gouvernance du label bas carbone

Dans l'administration, des équipes en charge du LBC à deux niveaux : central et déconcentré, du Ministère de la Transition Energétique.

- Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC): Direction du Climat, de l'Efficacité Energétique et de l'Air / Sous-direction de l'Action Climatique / Bureau de l'Agriculture, de la Forêt et de la Certification Carbone
- Direction (Régionale) de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)





13 méthodes approuvées à ce jour

Forêt:



- Boisement (en révision)
- Reboisement à la suite d'incendies, de tempêtes ou de maladies (en révision)
- Balivage



Agriculture:

- Plantation de vergers
- Gestion durable des haies
- CarbonAgri (élevage bovin) (en révision)
- SOBAC (gestion des intrants)
- ECOMETHANE
- Grandes Cultures (en révision)







Zones humides:

Protection des herbiers de posidonie



Bâtiments:

- Rénovation de bâtiments à l'aide de matériaux ou produits moins émetteurs de GES
- Bâtiments neufs biosourcés



Transport :

 Utilisation de tiers-lieux en tant qu'espaces de travail



Méthodes en projet (quelques exemples)

Forêt:



- Restauration de terres agricoles dégradées en Guyane
- Libre évolution de vieilles forêts
- Arbres en ville
- Sylviculture à couvert continu
- ...



Agriculture:

- Elevage porcin
- Agroforesterie
- Vigne
- Plantes à parfum et aromatiques
-



Transport:

- Electrification de poids lourds
- ...



Zones humides:

- Restauration de mangroves et de forêts marécageuses
- Protection des Zostères
- ...



Projets labellisés

575 projets labellisés pour près de 1,8 Mt CO_{2e} de RE potentielles



 478 projets dans le secteur forestier

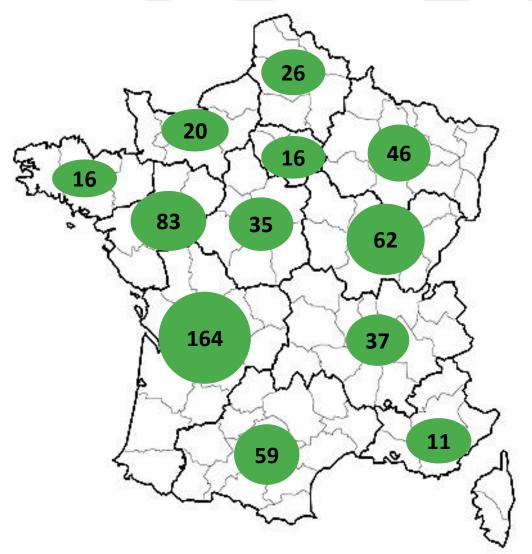


95 projets dans le secteur agricole



 2 projets dans le secteur bâtiments







Projets notifiés ou en instruction

617 projets sont en cours notifiés ou en cours d'instruction



386 projets dans le secteur forestier

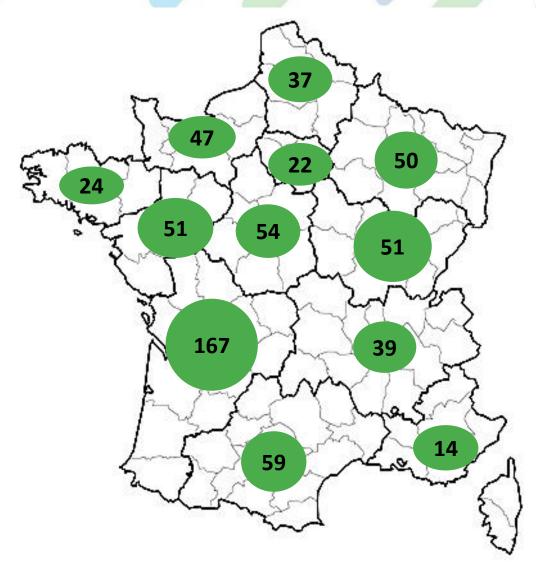


225 projets dans le secteur agricole



5 projets dans le secteur bâtiments







Nouveau site internet

https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/





Rechercher



Le Label bas-carbone v

Les méthodes v

Les projets 🔻

Actualité

Label bas-carbone

Le premier cadre de certification climatique volontaire de l'Etat en France qui valorise les projets visant à réduire les émissions et séquestrer du carbone

En savoir plus







575 projets labellisés



1 818 420

tCO2 potentielles labellisées



135

projets financés à 100%



Nouveau site internet

Le Label bas-carbone v Les méthodes v Les projets v Actualité





Fraternité

RÉSUMÉ

- Description générale de la méthode
- Les critères d'éligibilité
- Les réductions d'émissions et rabais
- 4. Les co-bénéfices
- 5. Additionnalité





Nouveau site internet





Rechercher

Le Label bas-carbone v

Les méthodes v

Les projets v

Actualité

Accueil > Les projets > Les projets labellisés

Les projets labellisés

La liste des projets labellisés est mise à jour tous les 15 jours. Merci de votre patience !

Rechercher un mot-clé

Rechercher Q

575 résultats

1 - 14 sur le 575

Trier par:

Les plus récents 💙

Trier

Affiner la recherche

Région

- Sélectionner -

Méthode

- Sélectionner -

Année de notification du projet

Projet individuel

CNPF C+for n°1 Terre de Peyre (La Poste n° 1)

Occitanie

Boisement de friches

632 tCO2 réductions d'émissions potentielles





En perspective... ce webinaire

Importance de ces trois nouvelles méthodes :

- Sortir le Label bas carbone des secteurs agricoles et forestiers pour inciter des changements de pratiques dans d'autres secteurs
- Diversifier l'offre de projets pour répondre aux souhaits de la diversité des financeurs
- Le lien de cette vidéo sera sur la page internet du LBC dans les pages des méthodes
- Saisissez-vous de ces méthodes : n'hésitez pas à monter des projets et à en financer !





LES NOUVELLES METHODES







Comprendre

CARB NE

Mesurer

Réduire

Contribuer

Agissez localement pour réduire notre impact sur le climat

La Coopérative Carbone est votre partenaire de confiance pour accélérer les projets locaux de réduction et de séquestration du carbone en Nouvelle-Aguitaine.





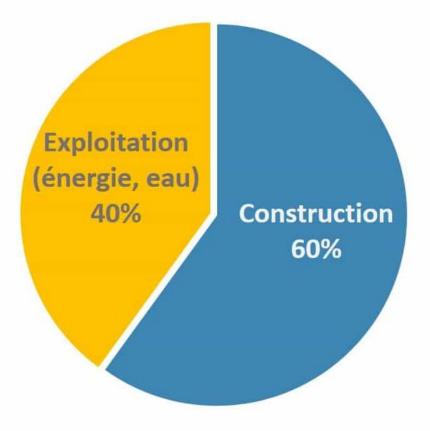
LA METHODE RENOVATION







Pourquoi? Les enjeux du bâtiment et de la rénovation



Répartition du poids CO2 de l'acte de construire Résultats du test HQE Performance pour l'échantillon 2012-2013 bureaux et logements collectifs



Source : BBCA



BÂTIMENTS

OBJECTIFS de RÉDUCTION des ÉMISSIONS de GES PAR RAPPORT À 2015

2030 : -49%

2050 : décarbonation complète

COMMENT?

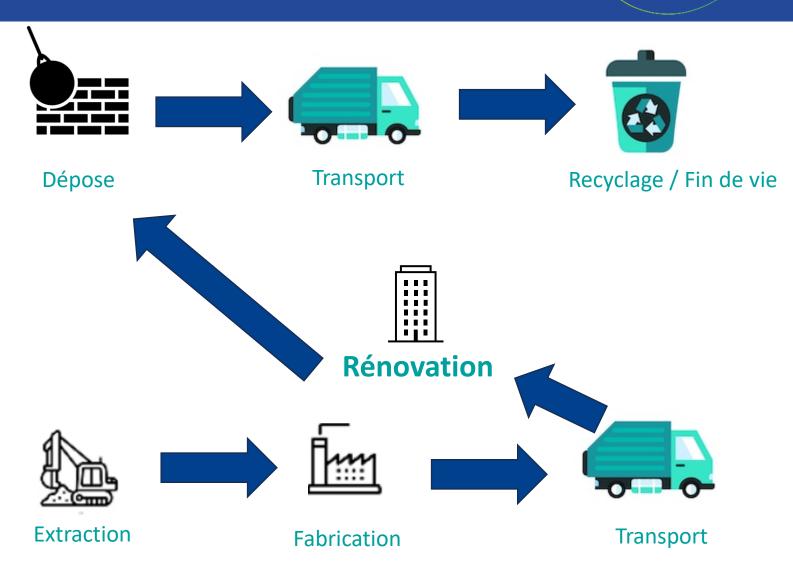
- Recourir aux énergies décarbonées les plus adaptées à la typologie des bâtiments.
- Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments (enveloppe et équipements) : nouvelles réglementations environnementales pour les bâtiments neufs en 2020 et pour la rénovation des bâtiments tertiaires ; 500000 rénovations par an pour le parc existant, en ciblant les passoires énergétiques.
- Encourager des changements comportementaux pour des usages plus sobres.
- Promouvoir les produits de construction et de rénovation et les équipements à plus faible empreinte carbone (issus de l'économie circulaire ou biosourcés) et à haute performance énergétique et environnementale sur l'ensemble de leur cycle de vie.



Orientations sectorielles de la SNBC



Enjeu : diminuer l'impact carbone des matériaux dans le batiment



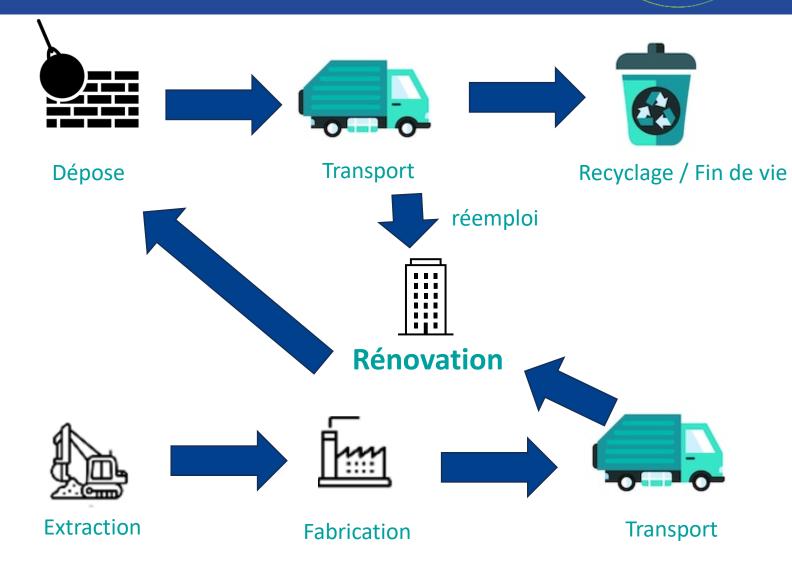


Enjeu : diminuer l'impact carbone des matériaux dans le batiment



-> Promouvoir le réemploi dans les opérations de rénovation

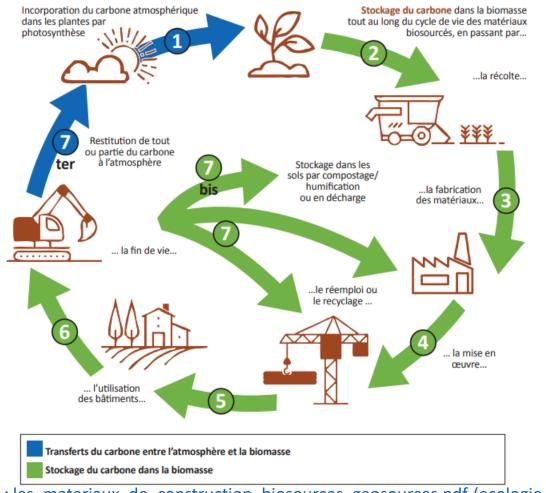
= emploi local





Enjeu : diminuer l'impact carbone des matériaux dans le batiment

LE CYCLE DE VIE DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS : UN STOCKAGE DU CO₂ PENDANT PLUSIEURS DÉCENNIES







-> Promouvoir les matériaux bas carbone dans les opérations de rénovation



La méthode rénovation





METHODE RENOVATION

Produits réemployés et autres produits

Elle permet de valoriser à l'issu d'un chantier les impacts évités par la réalisation d'une opération ayant des ambitions très fortes sur l'utilisation de matériaux et produits à faible impact carbone ou issus du réemploi



Pour quelles opérations ?



Durée de validité 5 ans

Niveau BBC Rénovation?



Réemploi

- Usage identique
- Changement d'usage



Oui

Réemploi

- Usage identique
- Changement d'usage

Matériaux biosourcés



Les acteurs

Porteur de projet *Maitre d'ouvrage ou agrégateur*

Tierce entité

Accompagnement

Auditeur

Les produits

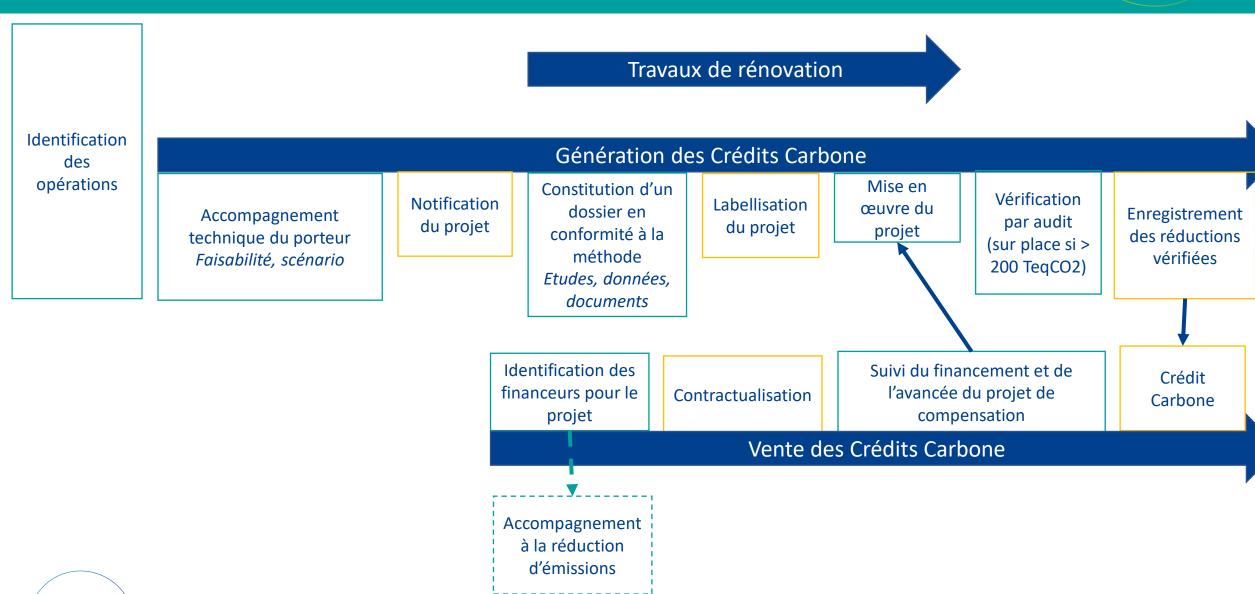
3 types de produits :

- Produit valorisé (scénario de projet): désigne le produit mis en œuvre dans l'opération prétendant à la labellisation Bas Carbone.
- Produit équivalent neuf : produit identique au produit valorisé, à l'état neuf.
- O Produit substitué (scénario de référence): désigne le produit neuf similaire au produit valorisé qui aurait été utilisé en moyenne si le produit valorisé n'avait pas été mis en œuvre. Dans le cas où le produit valorisé est réemployé ou réutilisé pour une fonction équivalente à son premier cycle de vie, il s'agit du produit équivalent neuf. Dans le cas où le produit valorisé est un produit neuf ou un produit réutilisé, il s'agit du produit utilisé en moyenne dans la catégorie du produit considéré;
- 2 niveaux de caractérisation des produits :
 - Niveau 1 : fonction du produit (exemple : isolation)
 - Niveau 2 : catégorie du produit qui correspond à la fonction dans laquelle il est utilisé dans le bâtiment (exemple : isolation en vrac)

Ces différents niveaux de caractérisation des produits se retrouvent dans le tableau en *annexe* 2. La détermination de ces niveaux de caractérisation s'appuie sur la nomenclature de la base INIES.



Process



Principe de base

- Basée sur fiches produits de la base INIES pour définir des valeurs d'impact de référence par catégorie.
- Ne prend donc pas en compte les produits pour lesquels les valeurs de référence ont pu être établies (annexe 1 de la méthode).



Les categories de matériaux

Cuves et réservoirs

Réseaux d'évacuation et d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées)

Réseaux d'adduction d'eau (intérieur et extérieur)

Réseaux d'adduction du gaz

Système de drainage

Gaines / fourreaux

Voirie et revêtements extérieurs

Boisseaux et conduits de fumisterie

Chapes/chapes flottantes

Charpentes

Contreventements
Dalles et prédalles

Eléments porteurs horizontaux (poutres, poutrelles, linteaux)

Entrevous, hourdis

Eléments porteurs verticaux (poteaux, colonnes, piliers)

Escaliers (intérieur et extérieur)

Fondations

Petits éléments de maçonnerie

Planchers

Murs (éléments architecturaux)

Bardages (vêture, vêtage, parement)

Murs rideaux et verrières

Revêtements extérieurs des façades (y compris les systèmes composites d'isolation_{Sols}

thermique extérieure)

Eléments de couverture en grands éléments Eléments de couverture en petits éléments

Produits d'étanchéité et d'imperméabilisation pour murs enterrés

Produits pour étanchéité de toiture

Eléments de toiture végétalisée

Clôtures

Fenêtres, portes fenêtres

Fenêtres de toit

Gardes corps

Portes (intérieur, extérieur, portail...)

Volets, volets roulants, persiennes, stores, brise-soleil

Complexes de doublage Compléments d'isolation

Entrevous, hourdis isolants

Isolants thermiques et acoustiques pour murs (ITE)
Isolants thermiques et acoustiques pour murs (ITI)
Isolants thermiques et acoustiques pour combles

Isolants thermiques et acoustiques en vrac

Isolants thermiques et acoustiques pour toitures terrasses

Isolants thermiques et acoustiques sous chape Isolants thermiques et acoustiques sous dalle

Isolation répartie non porteuse

Cloisonnement

Plafonds suspendus, plafonds tendus

Rails métalliques

Peintures, lasures et vernis, enduits de peintures (hors saturateurs)

Plinthes

Revêtements pour murs et plafonds

Revêtements de sol durs Revêtements de sol souples

Produits acoustiques

Saturateurs

Colles pour charpentes Réparation et assemblage

Mortiers pour maçonnerie

Carrelage Décoration

Mastics et mousses polyuréthane

Chimie du bâtiment Produits pour béton Résines synthétiques

Robinetterie et colonnes de douche

Baignoire

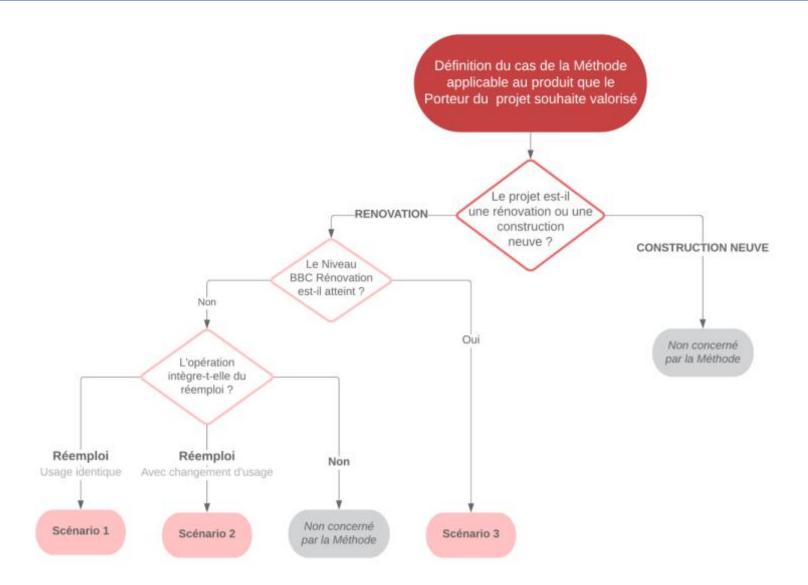
Receveur de douche

Évier Lavabo

WC - Toilette



Les scénarios





Scénario 1

Scénario 1: produits issus du réemploi sans changement d'usage								
Ce tableau est à utiliser pour les produits réemployés sans changement d'usage, pour les opérations de rénovation qui atteignent ou non le niveau BBC rénovation.								
Sélectionner la catégorie du ou des produit(s) valorisé(s)	renseigner les quantités	unité fonctionnelle	équivalent neuf dispose t il d'une FDES dans INIES?	si oui, renseigner la valeur EGES du produit neuf	e du produit valorisé (si unité en	dans INIES, valeur de la	gains EGES associé (kg eq CO2)	



Scénario 2

Scénario 2: produits issus du réemploi avec changement d'usage						
Ce tableau est à utiliser pour les produits réemployés avec non le niveau BBC rénovation.	changement d'usc	nge, pour les opératio	ns de rénovation qui d	ntteignent ou		
Sélectionner la catégorie du ou des produit(s) valorisé(s) - usage final	renseigner les quantités	unité fonctionnelle	Valeur de la performance du produit valorisé (si unité en m².K/W ou W/(m².K))	gains EGES associé (kg eq CO2)		



Scénario 3

PERIMETRE RESTREINT						
Ce périmètre s'intéresse uniquement aux matériaux et produits contribuant à l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment et est donc limité aux catégories listées ci-dessous.						
Catégories considérées	Qcprojet (quantités mises en œuvre dans l'opération)	unité fonctionnelle	est ce que l'ensemble des produits posés disposent d'une FDES dans INIES?	si oui, indiquer la valeur de Ic projet	si oui, indiquer la valeur de pvalorisé c	gains EGES associé (kg eq CO2)
Fenêtres de toit						
Fenêtres, portes fenêtres						
Portes (intérieur, extérieur, portail)						
Volets, volets roulants, persiennes, stores,						
brise-soleil						
Caissons chevronnés, panneaux de toiture						
Complexes de doublage						
Entrevous, hourdis isolants						
Isolants thermiques et acoustiques pour murs (ITE)						
Isolants thermiques et acoustiques pour murs (ITI)						
Isolants thermiques et acoustiques pour combles						
Isolants thermiques et acoustiques en vrac						
Isolants thermiques et acoustiques pour toitures						
terrasses						
Isolants thermiques et acoustiques sous chape						
Isolants thermiques et acoustiques sous dalle						

PERIMETRE ELARGI (sous réserve de validation par tierce partie)

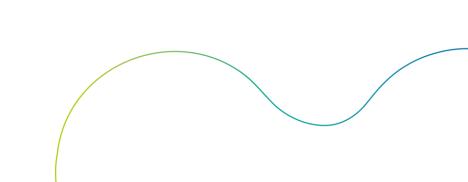
Dans ce périmètre élargi, l'ensemble des catégories listées dans l'annexe 2 peuvent être considérées. Le recours à ce périmètre élargi nécessite néanmoins de faire intervenir un expert qui mènera un audit sur site afin de déterminer les catégories de produits et matériaux devant être remplacés. Seules les catégories listées dans le rapport de l'auditeur comme catégories de produits et matériaux devant être remplacés peuvent être entrées dans le tableau.

Catégories de produits considérées	Qcprojet (quantités mises en œuvre dans l'opération)		disposent d'une	indiquer la valeur de Ic		gains EGES associé (kg eq CO2)
------------------------------------	--	--	-----------------	-----------------------------	--	-----------------------------------



Cobénéfices





Socio-économique

Confort et Santé

Préservation de l'environnement

Biodiversité

Sécurité et Accessibilité

Socio-économique

La majorité des entreprises de travaux retenues sont situées dans un rayon de 50 km autour du chantier de rénovation.

La majorité des entreprises de travaux retenues sont situées dans un rayon entre **50 et** professionnelle ou 100 km autour du d'aide à l'emploi de chantier de rénovation.

Une partie des travaux sera réalisée par des entreprises de réinsertion personnes en situation de handicap.

Les travaux ont lieux dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Les travaux concernent des ménages en situation de précarité énergétique (au moins 25% des ménages concernés).

Les travaux concernent des ménages en situation de précarité énergétique (au moins 50% des ménages concernés).



Socio-économique

Confort et Santé

Préservation de l'environnement

Biodiversité

Sécurité et Accessibilité

Confort et Santé

La surface vitrée en façade est augmentée. Les nouvelles menuiseries augmentent le clair de vitrage.

Les protections solaires extérieures sont mises en place.

L'isolement acoustique en aérien entre façade est amélioré d'au augmenté de augmenté de moins 25%

L'isolement au bruit locaux est 25% sur 80% des locaux

L'isolement choc entre locaux est 25% sur 80% des locaux

aux bruits de Mise en place Mise en place Utilisation de d'une d'une ventilation ventilation mécanique mécanique simple-flux. double-flux.

revêtements inertes (chaux, fermacell,...)

Encapsulage Retrait des des matériaux matériaux ou ou produits produits amiantés (au amiantés (au moins 2 moins 2 produits produits amiantés amiantés identifiés). identifiés).

Retrait des matériaux ou produits contenant du plomb.



Socio-économique

Confort et Santé

Préservation de l'environnement

Biodiversité

Sécurité et Accessibilité

Préservation de l'environnement

Installation	Installation								Réalisation d'un	Mise en place de
d'appareils hydro	d'appareils hydro	Recours à un 30%							diagnostic	gîtes: installation
économes et	économes et	minimum de						Orientation et	écologique de	de gîtes (insectes,
réduction de 50%	réduction de 25%	composants						réglages de	manière à	oiseaux, chauves-
des	des	assemblés	Utilisation de				Orientation des	l'éclairage du	identifier les	souris, reptiles)
consommations	consommations	localement (en %	peintures de		Mise en place de		vitrages de	bâtiment de	enjeux	de manière à
d'eau potable	d'eau potable	de coût des	couleur claire par	Mur, façade ou	toitures	Augmentation de	manière à ne pas	manière à	biodiversité en	fournir un habitat
selon l'outil	selon l'outil	achats par	rapport à un état	toiture	végétalisées :	la surface	provoquer des	optimiser celui-ci	amont des	aux espèces
fourni par	fourni par	rapport au coût	initial foncé ou	végétalisée	végétalisation	d'espaces verts.	collisions avec les	et na pas créer	travaux afin	environnantes.
Certivéa	Certivéa	total des travaux	thermochromiqu	extensive	semi-intensive ou	u espaces verts.	espèces volantes	une perturbation	d'éviter les	L'installation des
(Référentiel HQE	(Référentiel HQE	ou des budgets	es,		intensive		(oiseaux,	lumineuse	impacts sur les	gîtes devra être
Bâtiment Durable	Bâtiment Durable	de Gros Entretien	réfléchissantes				chauves-souris)	indésirables pour	espèces nichant	faite en lien avec
2018) ou outil	2018) ou outil	Renouvellement						les espèces	sur le bâtiment	des experts
Cerqual	Cerqual	pour un bâtiment						nocturnes	ou les espèces	(écologues ou
(Référentiel NF	(Référentiel NF	existant)							présentes sur la	association
Habitat HQE).	Habitat HQE).								parcelle	natural

Socio-économique

Confort et Santé

Préservation de l'environnement

Biodiversité

Sécurité et Accessibilité

Biodiversité

Augmentation de la à ne pas provoquer surface d'espaces verts

Orientation des vitrages de manière des collisions avec les espèces volantes (oiseaux, chauvessouris...)

Orientation et réglages de l'éclairage du bâtiment de manière à optimiser celui-ci et na pas créer une perturbation lumineuse indésirables pour les espèces nocturnes

Mise en place de gîtes: installation de gîtes (insectes, oiseaux, chauvesmanière à fournir un habitat aux espèces environnantes. L'installation des gîtes devra être faite en lien avec des experts (écologues ou

association

naturaliste)

gîtes: installation de gîtes (insectes, oiseaux, chauvessouris, reptiles...) de souris, reptiles...) de manière à fournir un habitat aux espèces environnantes. L'installation des gîtes devra être faite en lien avec des experts (écologues ou association naturaliste)

Mise en place de

Sécurité et Accessibilité

Justification de l'intégration des recommandation s du Bureau de Contrôle pour l'amélioration de la sécurité incendie.

Travaux visant à améliorer l'accessibilité dans certains locaux.

Travaux visant à améliorer l'accessibilité du bâtiment (ascenseurs, hall d'entrée)



EXPERIMENTATION METHODE LBC BATIMENT









ICADE FONCIÈRE **TERTIAIRE**

Démarches LBC

Témoignage ICADE

07 07 2023

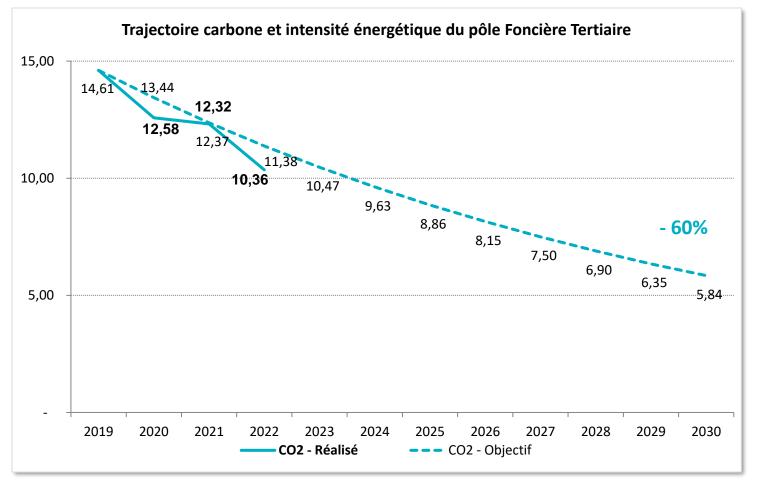






ICADE FONCIÈRE S'EST ENGAGÉE DANS UNE TRAJECTOIRE D'ATTÉNUATION CARBONE COMPATIBLE NET ZERO STANDARD (SBTI 1,5°C)

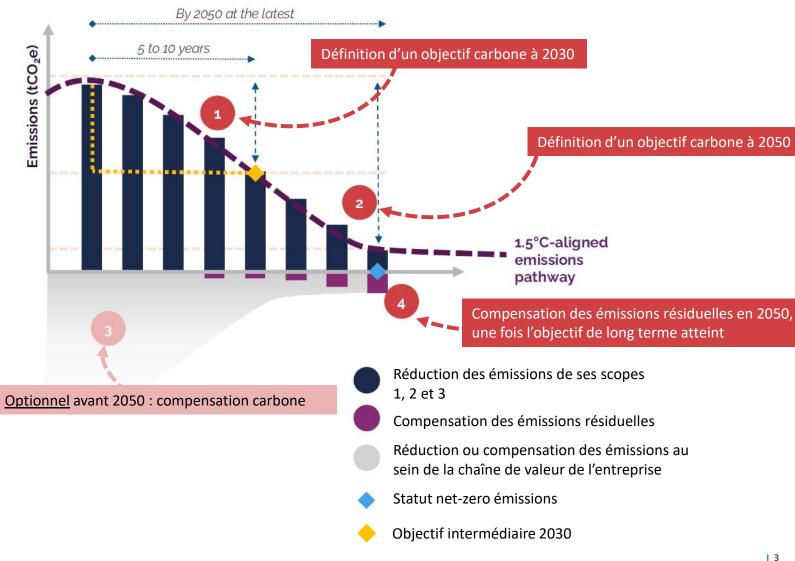




Le Net-Zero Standard du SBTi :

Des puits carbone en contribution additionnelle à l'effort de réduction







LES ENJEUX DU LABEL BAS CARBONE POUR ICADE

Devenir un contributeur majeur du développement et renforcement de puits carbone en France en finançant des projets Labellisés Bas Carbone

Soutenir vertueusement les filières du Bas Carbone et innover sur de nouvelles méthodes sectorielles: LBC Rénovation; LBC Ville Arborée, ...

Être précurseur dans la compréhension et la connaissance des opérateurs de la contribution carbone pour s'associer aux meilleurs acteurs en France et tester les différentes méthodes bas carbone: LBC Forêt, agri, stockage sols...



<u>Notre ambition</u>: piloter notre nouveau portfolio de projet carbone pour rendre compte de l'impact positif et de ses Co-bénéfices sur le territoire; mobiliser nos clients utilisateurs autour des ces enjeux

DÉVELOPPEMENT ET TEST DE LA MÉTHODE LBC RÉNOVATION

Participation avec La Coopérative Carbone de La Rochelle et le CSTB à la création de la méthode en raison du fort lien sectoriel et territorial

Mise en place d'une convention avec La Coopérative Carbone et le CSTB pour tester des premiers dossiers.

Un premier dossier labellisé (HLM La Rochelle) – RETEX prévu pour ajustement éventuel de la méthode en fin de convention



ICADE est devenu un des premiers investisseurs en puits carbone LBC en France

92 000

Tonnes d'équivalents CO2 en puits carbone français 3

Méthodes soutenues (Forêt, Agri, Rénovation)

650 000

arbres plantés en France avec une attention aux co-bénéfices

Indicateurs complémentaires

CO-BÉNÉFICES DES PROJETS FORESTIERS

biodiversité	59%
préservations des sols	34%
socio-économique	31%
eau	29%





Le portfolio carbone LBC d'ICADE est fléché vers nos clients les plus engagés visant la neutralité carbone commune







MÉTHODE LABEL BAS CARBONE BÂTIMENT NEUF - VALORISATION DU STOCKAGE LONGUE DURÉE

Webinar I4CE – 07 juillet 2023

SPEAKERS



Hélène GENIN, Déléguée générale Association BBCA

Juliette GRITON, Directrice de programme adjointe WO2, co-pilote Méthode LBC

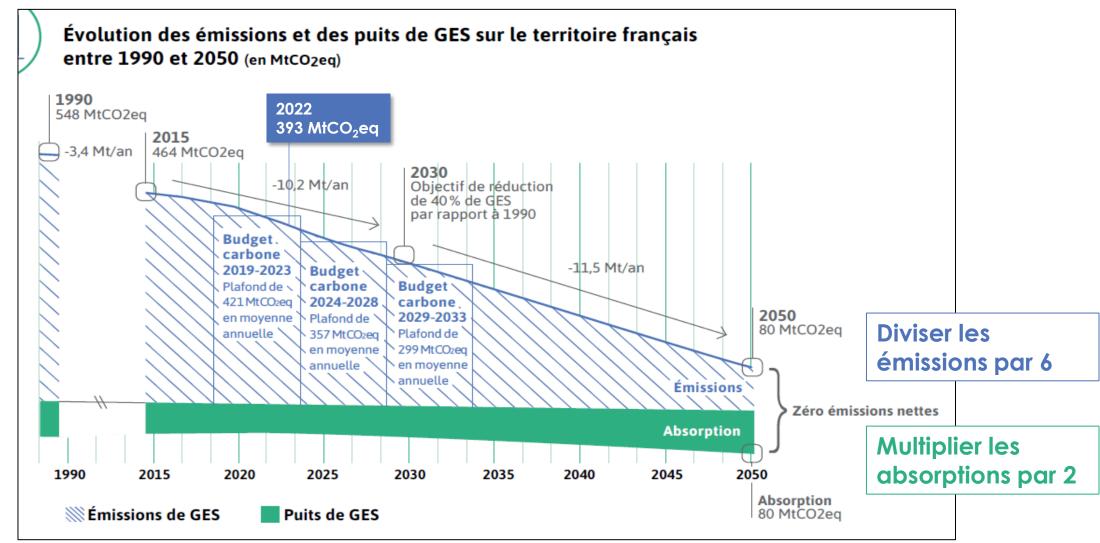
SOMMAIRE



- 1. Contexte
- o Les objectifs de la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) pour atteindre la neutralité carbone
- o La filière Bois/Bâtiment au cœur de la neutralité carbone
- Le décret d'Avril 2022 sur la neutralité
- 2. Présentation de la méthode portée par BBCA « Bâtiment neuf : valorisation du stockage longue durée »

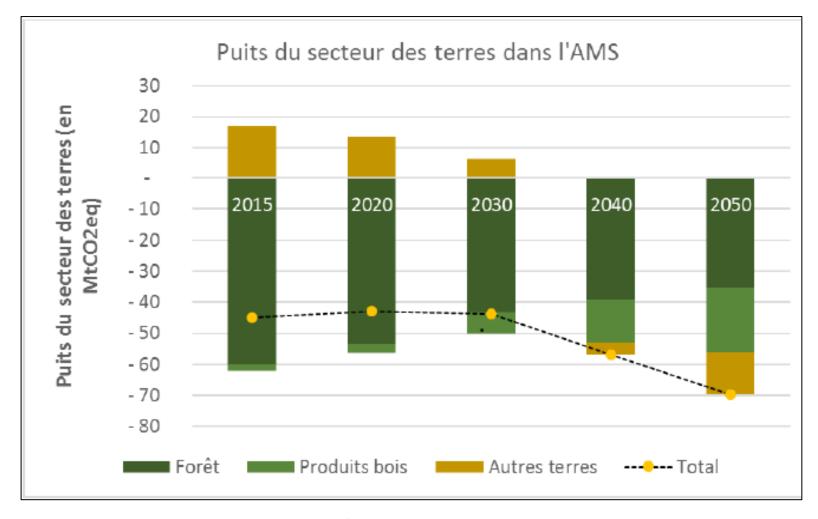
L'OBJECTIF DE NEUTRALITÉ EN FRANCE DÉCRIT PAR LA SNBC





Source : Projet de la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) – 2019 Les chiffres clés du climat – DATALAB Décembre 2022

DOUBLER LES PUITS DE CARBONE (SNBC)



La SNBC définit le puits de carbone français comme « l'écosystème forestier et les produits bois »

En 2050, le puit de carbone ne fait que compenser les émissions résiduelles incompressibles (80 MntCO2)

Autres terres (cultures, prairies, terres artificialisées...).

Source: SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) Rapport complet 2019

LEVIERS DE LA SNBC POUR DOUBLER LE PUITS DE CARBONE





Forêts & produits bois

Récolter davantage de bois (+ 12,5 Mn m3/an à horizon 2026).
 NB: auj. env. 50 Mn m³/an, soit 50% de

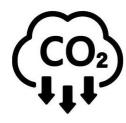
l'accroissement biologique annuel (100 Mn m³). Obj à 2050 : 83 Mn m3/an

- Encourager le reboisement, techniques sylvicole séquestrantes
- Recourir massivement à l'usage du bois dans la construction



Sols & agriculture

- Zéro artificialisation nette en 2050
- Pratique agro-écologique favorisant le stockage dans les sols (agroforesterie, réduction du labour, haies, allongement des rotations, ...)



Technologie de capture du CO₂

 Encore précoces et incertaines. Seul le captage et stockage carbone (CSC) à partir d'émissions de CO2 résultant de la combustion de biomasse est comptabilisé dans la SNBC. Stockage à priori off-shore.

Pourquoi créer une nouvelle méthode Label Bas Carbone?



Une ambition très forte portée par l'état pour atteindre la neutralité carbone en 2050 (SNBC)



Une stratégie nationale bas carbone (SNBC) reposant fortement sur l'augmentation des produits bois



Une demande des entreprises en très forte croissance*



Une demande de contribution à la neutralité à travers des projets « ultra locaux », dans les métropoles

CRÉER UNE MÉTHODE : « BÂTIMENT, STOCKAGE LONGUE DURÉE »

Valoriser le stockage long via les matériaux biosourcés dans le bâtiment



Wood Art – Logements Toulouse – 13.000 m2 - Icade



Arboretum – Bureaux Nanterre – 115.000 m2 - WO2

Stockage carbone Bois massif Structurel (type CLT) = $-740 \text{ kgCO}_2/\text{m}^3$

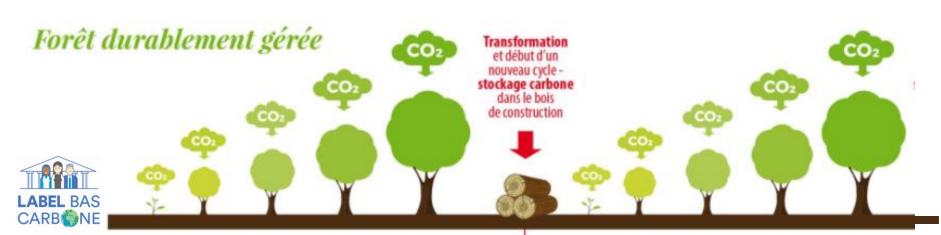
Jusqu'à 180 kgCO2/m² en Bureaux Jusqu'à 220 kgCO2/m² en Logement

A TRÈS LONGUE DURÉE DE VIE



34 des bâtiments parisiens ont plus de 50 ans

PROLONGER LE PUITS DE CARBONE FORESTIER



Pendant sa croissance, l'arbre absorbe du CO2.

Durée de vie de l'arbre (Hypothèse LBC = 30 ans)





Une fois coupé, le bois protégé dans le bâtiment en matériau de structure continue à stocker le CO2.

Durée de vie du gros œuvre du bâtiment (Potentiel de plusieurs centaines d'années)

ENCADREMENT DE LA COMPENSATION CARBONE PAR L'ETAT





Décret n°2022-539 (Code de l'environnement) – 13 avril 2022 Neutralité carbone

Le 13 avril 2022, le décret n°2022-539 (Code de l'environnement) a été publié pour **encadrer les pratiques** de la compensation carbone et les allégations de neutralité carbone dans la publicité.

- Entrée en vigueur prévue le 1^{er} janvier 2023
- La communication autour d'un produit ou un service est "neutre en carbone" ou toute formulation de ce type, impose désormais à l'annonceur de :
 - (i) **Produire un bilan normé des émissions de GES**, mis à jour tous les ans, couvrant l'ensemble du cycle de vie du produit ou service
 - (ii) Publier un rapport de synthèse comprenant le bilan carbone et sa méthodologie de calcul, la **trajectoire visée de réduction des émissions de GES** du produit avec des progrès annuels quantifiés sur au moins 10 ans et actualisée tous les 5 ans, un détail des modalités de réduction ou compensation des GES
 - (iii) les projets de compensation doivent respecter les principes définis par l'article L229 -55 (mesurables, vérifiables, permanentes et additionnelles) et ne doivent pas être défavorables à la préservation et la restauration des écosystèmes, étant précisé que les projets Label Bas Carbone respectent ces exigences.

SOMMAIRE



- 1. Contexte
- o Les objectifs de la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) pour atteindre la neutralité carbone
- o La filière Bois/Bâtiment au cœur de la neutralité carbone
- Le décret d'Avril 2022 sur la neutralité
- 2. Présentation de la méthode portée par BBCA « Bâtiment neuf : valorisation du stockage longue durée »

PIONNIÈRE DU DÉVELOPPEMENT DU BÂTIMENT BAS CARBONE EN FRANCE DEPUIS 2015



Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Association reconnue
d'intérêt général

- Créée en 2015
- Reconnue d'intérêt général
- 140 membres, acteurs majeurs de l'acte de construire (promoteurs, utilisateurs, investisseurs, aménageurs, collectivités, architectes, constructeurs, bureaux d'études)
- Deux tiers du Top 20 des Promoteurs immobiliers
- Une cinquantaine de membres et partenaires actifs en 2022 / Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC)
- Parmi ses membres d'honneurs : Jean Jouzel (Climatologue)
- Expert carbone pour la mise au point de la Règlementation Environnementale (RE2020) entrée en vigueur en 2022
- Le label BBCA, référence du bâtiment à l'empreinte carbone exemplaire – Plus de 500 opérations et plus de 3 Mm2 engagés



MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL























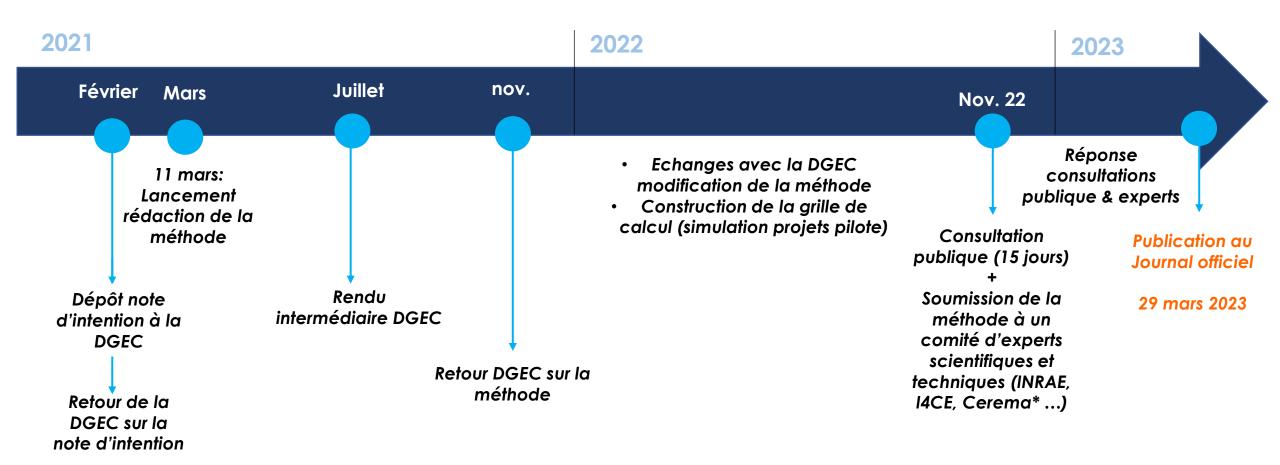






CALENDRIER





^{*}Le Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport

POINTS CLÉS DE LA MÉTHODE (1/3)

Points clés méthode	Méthode finalisée (après échange DGEC/Experts/Consultation publique) 06/02/2023
roinis cies memode	Melhode lindlisee (apres echange DGEC/Expens/Consultation publique) 06/02/2025
Périmètre des matériaux concernés par la méthode	Tous les biosourcés avec une exigence sur une durée de vie minimum (30 ans)
Périmètre des projets éligibles	 Périmètre: Bâtiments neufs permanents > 500 m² ou regroupement de projet dont la somme des surfaces > 500 m² (hors maisons individuelles qui ne sont pas éligibles). Pré- requis: « BBCA ou tout autre label approuvé par la DGEC (étant entendu que ces labels devront mesurer l'empreinte carbone du bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie, et dont le niveau d'exigence sera équivalent ou supérieur au label BBCA) » Seuil RE2020 – niveau 2025
Origine du bois	 Toutes les origines de bois sont autorisées à condition d'être : Pour les forêts non françaises : FSC/PEFC Pour les forêts françaises: FSC/PEFC ou titulaire d'un document de gestion durable pour la forêt privée (Plan de gestion, Code de bonnes pratiques Sylvicole,) ou d'un plan d'aménagement pour la forêt publique. Le bois français ou Européen sera valorisé dans les co bénéfices.
Certifications des matériaux	 Le matériau doit avoir une fiche FDES Être classé A ou A+ (Cov) Voir ci-dessus condition origine du bois
Scénario de référence Objectif: représenter la situation de référence, sans incitation du label bas carbone	>> Scénario construit par Carbone 4 sur la base des volumes de bois moyen pour chaque mode constructif (ossature, CLT) donnés dans l'étude BIPE FCBA Ademe France Bois Forêt 2019. >> Les projets pourront valoriser dans le cadre du label bas carbone uniquement le delta entre leur stock réel et le stock de référence
Porteurs de projets éligibles	Maitre d'ouvrage (promoteur, particulier, investisseur,) – le financeur
Sources de la comptabilisation du stockage	Fiche FDES

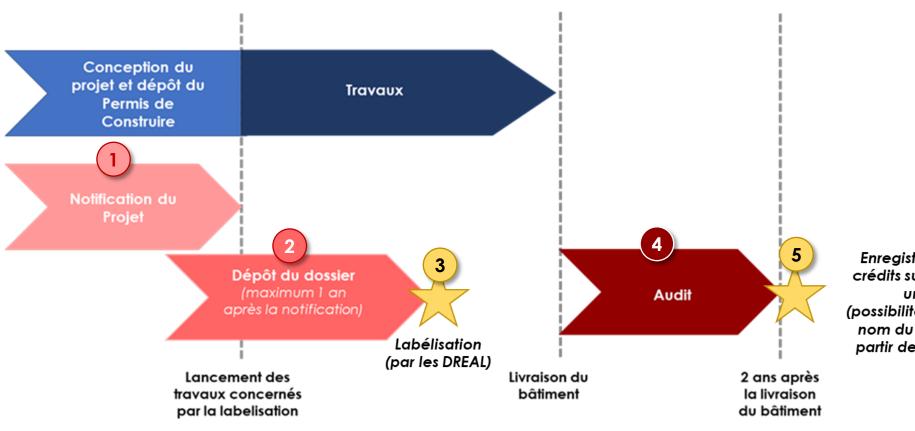
POINTS CLÉS DE LA MÉTHODE (2/3)

Points clés méthode	Méthode finalisée (après échange DGEC/Experts/Consultation publique) 06/02/2023
Méthode de comptabilisation des émissions	Comptabiliser des « flux équivalent » → Pondération par un coefficient qui dépend de la durée de vie du matériaux On a : Stock permanent éq. = Stock CO2 FDES x Durée de vie x 1/100
Justification additionnalité	 Pas de seuil réglementaire sur le stockage (uniquement une valeur indicative dans la RE2020) Pas de subventions publiques Des freins à la mise en œuvre : surcouts estimés entre 10% et 15% du CT (Source: RE2020) Manque de formation (ingénieurs et ouvriers) Freins d'approvisionnement (certains produits n'ont pas encore prouvé leur qualité) Freins urbanistiques et patrimoniaux (préjugés sur la qualité et l'esthétique du bois dans le cadre de la commercialisation et des discussions avec les communes)
Co bénéfice	 On distingue: Les co bénéfices automatiques (liés à la construction bois): réduction nuisances, durée et déchets chantier Les co-bénéfices supplémentaires (liés spécifiquement au projet): bien être et santé (bois visible), origine du bois (bois français), économie locale (choix des sous-traitants), espaces végétalisés (label biodivercity), BBCA performant et excellent, Le risque d'artificialisation des sols est géré dans le cadre de l'objectif Zero Artificialisation Nette par le PLU local.
Rabais représentant le risque de non permanence	 Risque inondation ou submersion/tempête Risque incendie Risque insecte xylophage/termites (à déterminer en fonction du classement du département) Risque de déconstruction anticipée → Rabais représentant l'ensemble des risques de non permanence : 10%
Dépôt du dossier à l'administration (DREAL)	Notification avant le démarrage des travaux concernés par la labelisation
Réalisation de l'audit	A partir de la livraison du bâtiment et jusqu'à 2 ans après la livraison

POINTS CLÉS DE LA MÉTHODE (3/3)



Calendrier de labélisation du projet



Enregistrement des crédits sur un registre unique (possibilité d'afficher le nom du financeur à partir de cet instant)

PROCESSUS À SUIVRE POUR LABELISER UN PROJET

> Où trouver la **méthode complète** ?

https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/la-methode-batiment-neuf-biosource

- Notification du Projet par le Porteur du projet (maitre d'ouvrage du Projet).
 > Remplir un questionnaire en ligne donnant les informations clés du projet (Temps estimé : 30 min) https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/la-methode-batiment-neuf-biosource
- Dépôt du dossier par le Porteur du projet (maitre d'ouvrage du Projet)

 Eléments demandés (voir tableau ci-contre)
 Instruction du dossier par les DREAL
- 3 Labélisation par les DREAL > Le Porteur de projet peut communiquer sur une quantité estimée de crédit carbone.

Eléments à vérifier par la DREAL	Eléments de justification à fournir par le porteur de projet			
Bâtiments soumis à la RE2020	Etude RE 2020			
Atteinte du seuil RE 2020 - Niveau 2025 pour l'indicateur IcConstruction	Etude RE 2020			
Bâtiment labelisé BBCA	Attestation d'obtention du label BBCA (ou autre label équivalen approuvé par la DGEC) au stade Conception			
Localisation du bâtiment en France métropolitaine	Arrêté de Permis de Construire			
Vérification que la construction n'est pas périodique (Partie 5.4 du CERFA)	Cerfa PC			
Additionnalité	Attestation sur l'honneur du porteur de projet attestant qu'à sa connaissance il n'existe pas de réglementations locales type plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ou programme local de l'habitat (PLH) relatives à la localisation du projet incluant des dispositifs obligatoires et de financements concernant le stockage carbone.			
Date de notification du Projet antérieure au lancement des travaux concernés par la labélisation	Marché travaux concerné signé, ou attestation de la maîtrise d'œuvre de l'opération			
Prérequis de surface (>500 m²)	Arrêté de PC			
Quantité de matériaux bois et biosourcés mis en œuvre dans le Projet	 Plans de conception indiquant les éléments bois et biosource mis en œuvre Chiffrage économiste des produits bois et biosourcés mis œuvre dans le bâtiment et comptabilisés dans la méthode 			
Données environnementales (Indicateur stockage) des produits bois et biosourcés prescrits	FDES et/ou DED			
Durée de vie des produits bois et biosourcés prescrits	FDES et/ ou DED			
Scénario de référence	Fichier Excel de calcul du stock			
Gestion durable des forêts	Certifications PEFC, FSC, ou document de gestion durable ou d'aménagement selon la provenance des matériaux			
Calcul des émissions stockées générées	Fichier Excel de calcul du stock			
Application des co-bénéfices	Justificatifs des co-bénéfices			

19

PROCESSUS À SUIVRE POUR LABELISER UN PROJET

> Où trouver la **méthode complète** ?

https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/la-methode-batiment-neuf-biosource

- 4 5
 - **Audit** (par un tiers indépendant type CERTIVEA, CERQUAL, PRESTATERRE, PROMOTELEC SERVICES) missionné par le Porteur de Projet)
 - > Voir éléments à vérifier par l'auditeur dans le tableau ci contre



Inscription au registre officiel des crédits carbone correspondant aux réductions d'émissions générées par le Projet (document signé par le Préfet de région) > Le Porteur de projet peut décider (ou non) de dénoncer le financeur qui bénéficiera alors des crédits. Le financeur pourra être dénoncé plus tard. En revanche, il ne pourra être désigné qu'une seule fois pour garantir l'unicité.



Eléments à vérifier par l'auditeur	Eléments de justification à fournir par le porteur de projet			
Atteinte du seuil RE 2020 - Niveau 2025	Attestation de prise en compte de la réglementation environnementale sans irrégularités (et score IC construction inférieur au plafond 2025)			
Bâtiment labelisé BBCA	Attestation d'obtention du label BBCA (ou autre label équivalent approuvé par la DGEC) au stade Réalisation			
Quantité de matériaux bois et biosourcés mis en œuvre dans le Projet	 Plans d'exécution indiquant les éléments bois et biosourcés mis en œuvre Facture des produits bois et biosourcés mis en œuvre dans le bâtiment et comptabilisés dans la méthode Photos du chantier et du bâtiment livrés montrant les matériaux mis en oeuvre 			
Données environnementales (Indicateur stockage) des produits bois et biosourcés mis en œuvre	FDES et/ou DED			
Durée de vie des produits bois et biosourcés mis en œuvre	FDES et/ ou DED			
Gestion durable des forêts	Certifications PEFC, FSC, ou document de gestion durable ou d'aménagement selon la provenance des matériaux			
Calcul des émissions stockées générées phase audit	Fichier Excel de calcul du stock phase audit			
Application des co-bénéfices	Justificatifs des co-bénéfices			

APPLICATION: CALCUL DES RÉDUCTION D'ÉMISSIONS VALORISÉES EN CRÉDITS



Exemple de projet pilote

1/ Données d'entrée

Pré requis : BBCA SDP : 21 845 m²

Surface de référence RE2020 : 21 535 m² Stock C (RE 2020) : 61 kg C/m²Surf réf.

2/ Calcul du stock de CO2e du bâtiment

Stock C x Coef de passage du C au CO2 Soit, 61 x (44/12) x 21 535 = **4 816 661 kgCO2e**

3/ Calcul du scénario de référence (donné dans la méthode. Source : Etude BIPBE

FBCA 2019)

Année de livraison du projet: 2023

Stock CO2 ref (2023) = $38 \text{ kgCO2e/m}^2 \text{SDP}$

Stock CO2bat réf (2023) = 38 * 21 845 = **830 110 kgCO2e**

4/Stock de CO2 additionnel projet : 4 816 661 - 830 110 = 3 986 551 kgCO2e

5/ Calcul du coefficient de durée de vie— prise en compte de la durée de vie des matériaux

Matériaux stockeurs du projet	Stock de CO2e projet (KgCO2e)	%	DVP (Durée de vie du produit)
Dalles CLT	3 365 151	72%	100
Poutres bois	726 234	16%	100
Faux-planchers bois	384 066	8%	50
Plafonds bois	105 000	2%	50
Ossature façades	90 620	2%	100
Total		100%	

6/ Calcul des REA (Réduction d'Emission Anticipés) valorisés par le Label Bas Carbone

REA générables = Stock de CO2 additionnel projet x CDV Soit : 3 986 551 x 0,9476 = **3 777 655 kgCO2e**

Rabais risque de non permanence (destruction prématurée, incendie, attaque insecte...): 10%

REA générées = REA générables x (1-rabais) Soit: $3777655 \text{ kgCO2e} \times (1-10\%) = \frac{3400 \text{ tCO2e}}{3000 \text{ tCO2e}}$

Au prix de 50€/tCO2e, cela représenterait 170 k€ pour le bâtiment Amandier, soit **7,8 €/m²SDP**.

Calcul du CDV CDV 0,9476

PLACE AUX QUESTIONS





www.batimentbascarbone.org

MÉTHODE LABEL BAS CARBONE BÂTIMENT NEUF - VALORISATION DU STOCKAGE LONGUE DURÉE



Déroulé

CONTEXTE

FINANCER DES PROJETS CERTIFIÉS

MÉTHODE « PROTECTION DES HERBIERS DE POSIDONIE »

CAS PILOTE



EcoAct Vue d'ensemble

Qui sommes-nous?

- Entreprise internationale créée en 2005, qui a rejoint le groupe Atos en 2020, puis nouvellement filiale du groupe Eviden, en 2023.
- Combinaison de deux domaines d'expertise : le conseil et le développement de projets.
- Engagée dans les objectifs d'atténuation et d'adaptation du climat
- · Plus de 250 employés engagés

Expert conseil climat

- Leader européen en matière de stratégie climatcarbone pour les entreprises et les organisations régionales
- Une expertise reconnue sur les thèmes de l'atténuation, de l'adaptation et de la résilience
- Plus de 2 000 missions de conseil réalisées depuis 2005 dans 35 pays
- Une équipe internationale de plus de 200 experts climat
- Une équipe de 10 experts en recherche et innovation

Développeur de projets de compensation

- Pionnier de la compensation carbone en France depuis 2005
- Leader européen sur le marché volontaire du carbone
- Leader de projets dans le domaine
- Intermédiaire dans l'acquisition de crédits carbone certifiés à haute valeur ajoutée sociale et environnementale
- Equipe Nature-Based Solutions de 29 personnes dédiée au développement de projets naturels et à la relation avec nos partenaires et clients.

Nos partenaires et récompenses





















Une gamme de service complète Pour vous accompagner tout au long de votre démarche





- Audit stratégie climatcarbone & Audit RSE
- Digital Decarbonization Assessment
- Bilan Carbone® & GHG Protocol
- ACV environnementale / sociale
- Reporting Art. 173, CDP



MONITORER VOTRE TRAJECTOIRE

- Accompagnement Science-Based Targets: Plan d'actions sur-mesure pour la réduction des émissions
- Craft tool: Trajectoire de réduction « 2°compatible » et « 1,5°compatible »
- Green IT & IT 4 Green (DLA, gestion datacenter, GreenFactory, MUNDI, Super)



ATTEINDRE

ZÉRO ÉMISSION

- Stratégie de sélection des projets de compensation carbone volontaire
- Etudes d'opportunité technico-économique
- Accompagnement à la certification carbone
- Développement et enregistrement de projet sur-mesure sur le terrain



ANTICIPER

VOTRE SCÉNARIO

- Evaluation des risques et des opportunités liés au changement climatique
- Modélisation des impacts et analyse de scénarios
- Evaluation de la résilience de la chaîne de valeur
- Prise en compte des recommandations de la TCFD dans votre stratégie



VALORISER

VOTRE DÉMARCHE

- Développement d'outils d'automatisation et de reporting
- Green APP
- Communication sur vos actions
- Création de logos
- Atelier de concertation, sensibilisation des parties prenantes internes ou externes

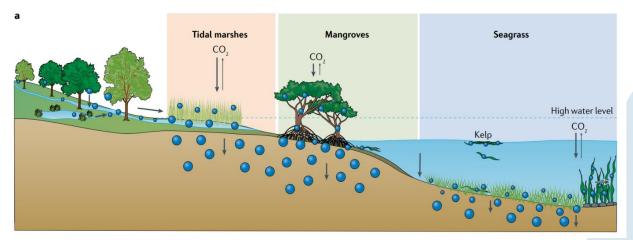






Contexte Le carbone bleu, une solution fondée sur la nature

► En tant que solution fondée sur la nature, le carbone bleu désigne le carbone stocké à la fois dans la biomasse et les sédiments des écosystèmes côtiers tels que les mangroves, les herbiers marins et les marais salants.



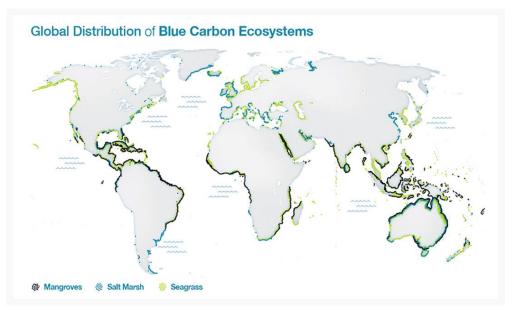
Source: Macreadie, P.I., Costa, M.D.P., Atwood, T.B. *et al.* Blue carbon as a natural climate solution. *Nat Rev Earth Environ* (2021).

Ils fournissent un nombre important de services écosystémiques

Contexte

Le carbone bleu présent sur tous les continents

Les écosystèmes de carbone bleu sont répartis dans toute la zone côtière de tous les continents à l'exception de l'Antarctique : étendue estimée à plus de 300 000 km² répartis dans 159 pays et sur 6 continents.



Bien qu'ils ne représentent que 2 % de la surface des océans, ils représentent jusqu'à 50 % du carbone mondial*.

*Source: Macreadie PI, et. al. (2019)



Contexte Un potentiel élevé de stockage de carbone

Les écosystèmes à carbone bleu sont capables de stocker 2 à 5 fois plus de carbone que les forêts terrestres.

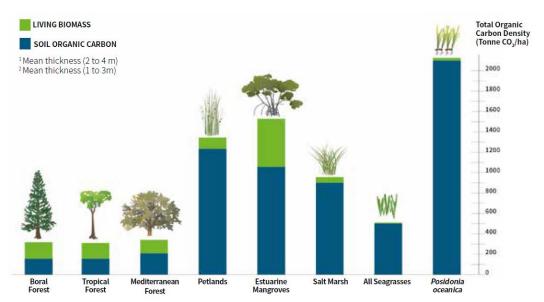


Figure 5: Comparison of soil C_{org} storage in the top metre of the soil with total ecosystem C_{org} storage for major ecosystem types. Here, the seagrass *Posidonia oceanica* is a unique seagrass in terms of the quantity of organic carbon that can be stored in its sediments and matte. Soil Data: Top meter sediment [12, 111, 112, 113].

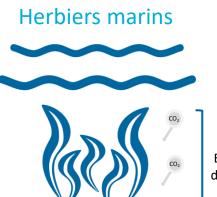
Les herbiers de posidonies ont une capacité de stockage extraordinaire: **5 fois** plus par hectare que les forêts tropicales



ContexteLe carbone bleu en danger

- ▶ Près de 30 % des surfaces d'herbiers connues ont disparu depuis la fin du XIXe siècle. (PNUE -Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 2020)
- ► En France, 10% de la surface des herbiers de Posidonie ont disparu depuis les 100 dernières années. (Dunic J.C., et al., 2021)

► Au moins 22 des 72 espèces d'herbiers marins sont en danger d'extinction (PNUE, 2020)



Les herbiers marins sont perdus à un taux de **1,5 % par an.**

En Méditerranée, les herbiers de Posidonie possèdent un réseau de racines favorisant le stockage du carbone sur les fonds marins, **5 fois plus que les forêts tropicales à l'hectare**.







Contexte

Une récente prise de conscience politique

Mars 2022

One Ocean Summit

A Brest, annonce de la création d'une **coalition carbone bleu** avec la France, la Colombie, le Costa Rica et d'autres acteurs publics et privés.

Mars 2023

World ocean summit

A Lisbonne, développer une **économie bleue**, durable afin de réduire les pratiques nocives et restaurer la santé des océans pour atteindre les (ODD)

Juin 2022

UN Ocean Conference

À Lisbonne, pour combiner la science et l'innovation et accélérer le déploiement de solutions éprouvées pour lutter contre la dégradation des océans.

Avril 2023

Méthode Posidonie LBC

En France, publication de la **1ere méthodologie de comptabilité carbone** en France et en Europe dédiée à la préservation des herbiers méditerranéens.

Decembre 2022

COP Biodiversity

Au Canada,

Restaurer 30% des écosystèmes dégradés

Conserver et gérer 30% des surfaces d'ici à 2030.

Decembre 2023

Méthode Mangroves LBC

En France, **publication d'une méthodologie** de comptabilité carbone dédiée à la restauration des mangroves et forets marécageuses

Decembre 2022

COP 27

A Sharm el-Sheikh, mettre l'océan au cœur de l'agenda climatique international pour l'adaptation et par la restauration des puits de carbone des océans côtiers.

Decembre 2023

COP 28

A Dubaï, enjeu de **maintenir les enjeux liés à l'océan** dans les discussions politiques et les prises de décisions







Financer des projets en France Réalisations d'EcoAct dans le cadre du Label Bas Carbone

► EcoAct accompagne les porteurs de projet sur l'ensemble du processus de valorisation des projets (Méthodologies, évaluation des réductions d'émissions, biodiversité, financement, co-bénéfices, communication), comme porteur de méthode, mandataire puis unique intermédiaire, visant ainsi une valorisation financière optimum





Protection des herbiers de posidonies **Avril 2023**



Mangroves Restauration de mangroves fin **2023**



Contractualisations sous forme de conventions de collaboration au financement de projets,

avec plusieurs acteurs dont des acteurs d'envergure nationale tels,

- 1 fédération nationale
- 2 organismes publics nationaux
- 2 sociétés coopératives agricoles







2 0 2 3

Méthodologie LBC Posidonie

Calendrier du développement

2021



2021



Jan-Sept 2022

Octobre 2022

Avril 2023



<u>-</u>Ω







Lancement

Lancement du projet avec les parties prenantes

Notification

Revue de literature et notification du projet à la **DGEC**

Calculs

Etude de la dynamique du CO2 et outil de calcul

Méthodologie

Rédaction de la méthodologie

Consultation publique

Publication d'une première version de la méthode pendant 3 semaines

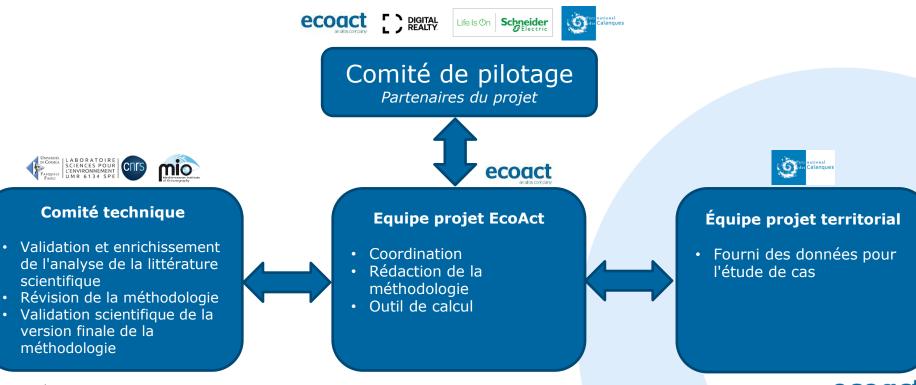
Publication officielle

Publication sur le site de la **DGEC**



Méthodologie LBC Posidonie

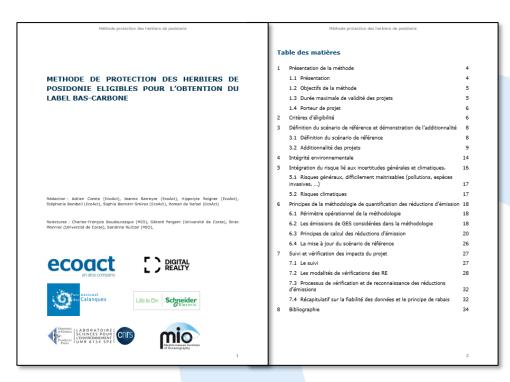
Gouvernance



Méthodologie LBC Posidonie Éléments qui apparaissant dans la méthode

Sommaire:

- > Applicabilité, définitions, durée
- > Critères d'éligibilité
- Additionnalité
- > Intégrité environnementale
- Non-permanence ou « Intégration du risque lié aux incertitudes générales et climatiques »
- > Calcul des RE : méthodes et sources
- Vérification





Méthodologie LBC Posidonie

Applicabilité, définitions, durée

Applicabilité

- Protection des herbiers de posidonie en mer
 Méditerranée (France)
- Pour les actions de conservation impliquant l'élimination ou la réduction des impacts* liés aux ancrages

Définitions

Porteur de projet : Toute personne, de droit privé ou de droit public. Le porteur de projet doit fournir les pièces administratives permettant de démontrer son habilitation à intervenir sur le périmètre du projet et à mettre en œuvre les activités prévues dans le cadre du projet.

Durée

10 ans renouvelable **deux fois** (30 ans)

Rabais liés à la nonprolongation du projet sur 30 ans -5%

*Protection = conservation = préservation



Méthodologie LBC Posidonie Critères d'éligibilité

Zones éligibles

- Les zones qui contiennent des herbiers et où les herbiers de posidonie subissent des pressions anthropiques et sont dégradés
- Les zones où les pressions à l'origine de la disparition des herbiers sont spécifiquement liées à l'ancrage des bateaux et non à d'autres facteurs anthropiques (ex: pollution marine)

Activités éligibles

- La mise en place de zones d'interdiction d'ancrage,
- la mise en place de Zones de Mouillages et d'Equipements Légers (ZMEL),
- la gestion relative des zones balisées et des équipements,
- l'entretien, le contrôle et le renouvellement des équipements mis en place,
- la gestion des systèmes de paiement pour l'utilisation des ZMEL.





Méthodologie LBC Posidonie Additionnalité



 L'objectif est de démontrer que le projet n'aurait pas vu le jour sans l'entrée dans le processus de labellisation;



Pour démontrer l'additionnalité des réductions d'émissions, la méthode définit un scénario de référence. Seules les réductions d'émissions allant au-delà de ce scénario de référence sont reconnues;



Trois éléments doivent être pris en compte dans l'analyse de l'additionnalité des projets concernés par cette méthodologie : l'analyse réglementaire, l'analyse financière et l'analyse des pratiques actuelles.



Méthodologie LBC Posidonie Intégrité environnementale

La méthode doit évaluer les **co-bénéfices potentiels** (environnementaux, sociaux ou économiques)

Co-bénéfices	Description	Indicateur pour mesurer	Valeur
Biodiversité	Protection d'espèces protégées	Suivi de la densité d'espèces protégées	+4
	Habitat d'une riche biodiversité (L'herbier de posidonie abrite 20 à 25 % des espèces animales et végétales connues en Méditerranée)	Suivi de l'indice EBQI ou PREI	+5
	Restauration active des herbiers	Nombre de boutures respectant le code de bonne conduite	+4
	Préservation des banquettes de feuilles mortes sur les plages et respect de la réglementation en ce sens	Suivi du volume des banquettes	+5
Socio- économique	Limiter les impacts des ancres via des systèmes de mouillage innovants	Nombre de mouillages innovants mis en place	+3
	Approvisionnement en espèces de poissons et d'invertébrés commerciales	Suivi des peuplements de poissons	+2
	Sensibilisation des populations à la protection des herbiers et des banquettes de feuilles mortes sur les plages	Nb de campagnes de sensibilisation + associations locales engagées	+2
	Création d'emplois et de formation au niveau local	Nb d'emplois/ de formations créés	+3
	Ajout d'un système de balisage et de signalétique en mer	Nombre de balises	+2
	Respect du paysage dans la délimitation des zones de mouillage	Mise en place de zones de mouillages limitants l'impact visuel	+3
Eau	Evacuation et recyclage des déchets présents sur la zone du projet	% des déchets recyclés	+2
	Bioindicateur de la qualité des eaux marines côtières	Qualité de l'eau	+3

Méthodologie LBC Posidonie Non-permanence

- Le risque d'émissions de carbone imprévues dues à des sources de perturbation de l'environnement
- Est envisagée une déduction de 10% des RE appliquée systématiquement pour tenir compte de ces risques

Principaux risques identifiés

Risques généraux

Pressions anthropiques : macrodéchets, engins de pêche perdus, pollution chimique accidentelle

Espèces invasives

Surpêche avec prolifération d'herbivores

Risques climatiques

Tempêtes

Elévation du niveau de la mer

Vagues de chaleur sous marine



Méthodologie LBC Posidonie Calcul des réductions d'émission

- 2 compartiments sont à prendre en compte pour le calcul des RE
- Le calcul pour la quantification des RE

RE = CO2référence - CO2projet - Rabais

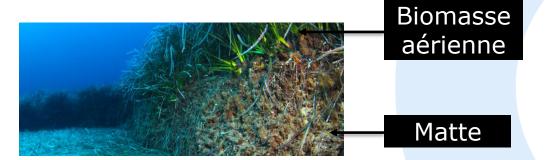
Rabais1: -10% Risques de non permanence

Rabais2 : -10% utilisation de la valeur par défaut Tier 1 pour le stock

de carbone

Rabais3: -5% pour non prolongation du projet sur 30 ans

Eléments à considérer	GHGs	Inclusion
Biomasse aérienne (faisceaux de feuilles vivantes)	CO _{2e}	Non
Biomasse souterraine vivante (surface matte)	CO _{2e}	Oui
Biomasse souterraine morte (matte morte sous-jacente)	CO _{2e}	Oui
Bancs de feuilles mortes de posidonies sur les plages	CO _{2e}	Non

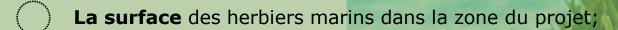




Méthodologie LBC Posidonie Calculs des RE: paramètres

Description des paramètres à calculer pour le scénario de référence : valeurs par défaut, sources, protocoles de mesure, etc.

3 paramètres doivent être évalués par le porteur de projet :





Le taux de dégradation, qui combine la régression des herbiers dans la zone du projet (indicateur de surface) et la décomposition de la matte due aux ancrages répétés (indicateur de profondeur).





Méthodologie LBC Posidonie Calculs des réductions d'émissions : la logique des Tier

- La surface des herbiers marins dans la zone du projet;
- La quantité de carbone stockée dans la matte;
 - Tier 1: 327tC/ha,
 - **Tier 2**: Valeur par défaut de 1 m d'épaisseur de matte susceptible d'être dégradée par l'ancrage, associée à l'utilisation de valeurs locales de la densité
 - Tier 3: étude locale évaluée par des pairs ou de données in situ utilisant un protocole standard

Le taux de dégradation, qui combine la régression des herbiers dans la zone du projet et la décomposition de la matte due aux ancrages répétés.

- <u>Taux de régression</u> (indicateur de surface) :
 - Tier 1: taux moyen de 0,29%
 - Tier 2: Données de la surface d'ancrage
 - Tier 3: étude locale



- <u>Taux de décomposition</u> (indicateur de profondeur):
 - Tier 1: 11%
 - Tier 2: étude locale





Méthodologie LBC Posidonie Vérifications



Coût : à la charge du porteur de projet



L'auditeur : liste des critères de sélection des auditeurs :

- Indépendance: l'auditeur doit être indépendant du porteur de projet/contractant;
- **Expertise technique :** démontrer, en justifiant de certificats, de diplômes ou d'expériences reconnues;
- Expertise réglementaire : bonne connaissance du contexte réglementaire et du label.



▶ Fréquence: au minimum tous les 5 ans



Rôle: l'auditeur envoie le rapport de vérification au porteur de projet, qui doit être joint à la demande de reconnaissance des réductions d'émissions



Méthodologie LBC Posidonie **Vérifications**



Vérifications documentaires par un auditeur

L'objectif de la vérification est de justifier que les actions promises ont été mises en œuvre et que le niveau de suivi a été respecté. Elle doit comprendre :

- L'examen des factures ou de tout autre élément justifiant la réalité des travaux entrepris et l'effectivité des réductions d'émissions ;
- La localisation exacte du projet pour permettre une vérification par géolocalisation;
- Tout autre document justifiant les moyens mis en œuvre pour la réalisation du projet ;
- Le détail des méthodes et protocoles de suivi utilisés.

Audits à distance et sur le terrain



Afin de compléter la vérification à distance, l'auditeur effectuera une visite sur le terrain pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des actions visant à limiter l'ancrage des bateaux.





Méthodologie LBC Posidonie Spécificités en résumé

- La durée des périodes de générations des RE : 10 ans renouvelable 2 fois (soit 30 ans). Le calcul des réductions d'émissions générables par le projet est réalisé sur 10 ans.
- ► Seules les RE générées sont reconnues = Réductions d'émissions « Effectuées »
- ▶ Des projets « individuels » = 1 porteur de projet «gestionnaire des actions & différents sites»
- ▶ Un rabais lié à l'incertitude de non-prolongation du projet sur 30 ans : -5% applicable uniquement sur les 2 premières périodes de 10 ans.
- ▶ Des co-bénéfices tous spécifiques à la méthode « protection des herbiers de posidonie »



Méthodologie LBC Posidonie Estimation du potentiel de réduction en France



Surface (ha)

80,000 ha pour les regions PACA et Occitania et le département de Corse



Taux de régression(%/an)

Taux moyen de 0.29%



Stock de carbone dans la matte (tC)

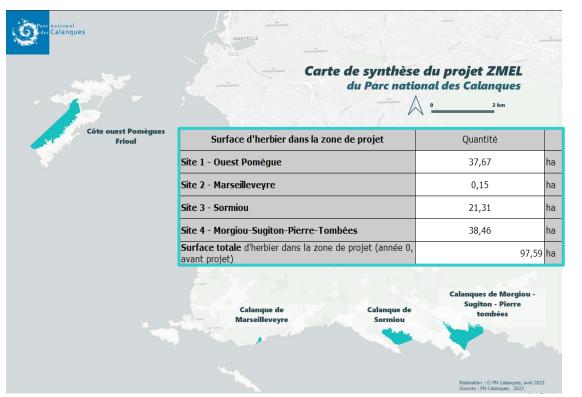
Valeur par défaut: 327 tC/ha (Valeur conservatrice)

Potentiel des herbiers de Posidonie 24 000 teqCO2/an





Contexte du projet pilote : Parc National des Calanques



Années	Projection nombre de bateaux haute saison (Mai à Oct.) sur toutes les Calanques
2020	9 436
2021	10795
2022	4917
MOYENNE	8 383
and the second	



Questions / Réponses vous remerciant pour votre attention

Vos interlocuteurs



Emilie Alberola Directrice générale EcoAct Europe du Sud



Mathilde Mignot Directrice Nature & Technology-**Based Solution**



Mathieu Salel Directeur Recherche et Innovation



Stéphanie Bombail Manager Développement de projet de compensation carbone



Jeanne Barreyre Consultante Experte, Biodiversité et Solutions fondées sur la nature



Your climate experts.
Your partners for positive positive change.

EcoAct, an Atos company, is an international advisory consultancy and project developer that works with clients to meet the demands of climate change. We work with many large and complex multinational organisations to offer solutions to their sustainability challenges.

EcoAct UK

+44 (0) 203 589 9444 ukoffice@eco-act.com

EcoAct Spain

+34 935 851 122 contacta@eco-act.com

EcoAct France

+33 (0)1 83 64 08 70 contact@eco-act.com

EcoAct USA

+1 917 744 9660 usaoffice@eco-act.com

EcoAct Turkey

+90 (0) 312 437 05 92 turkeyoffice@eco-act.com

EcoAct Kenya

+254 708 066 725 info@climatepal.com



Bibliographie

- [1] Charles-François Boudouresque, Guilaume Bernard, Gérard Pergent, Abdessalem Shili, Marc Verlaque. Regression of Mediterranean seagrasses caused by natural processes and anthropogenic disturbances and stress: a critical review. Botanica Marina, De Gruyter, 2009, 52, pp.395-418. (hal-00618626)
- [2] Deter, J., Guibert, A., Freschet, E., Boissery, P., & Holon, F.., (2013). Assessment on 90 years of coastal development in France. which impacts on Posidonia oceanica beds?
- [3] Andromède océanologie 2014
- [4] Holon, F., Boissery, P., Guilbert, A., Freschet, E., & Deter, J.., (2015). The impact of 85 years of coastal development on shallow seagrass beds (Posidonia oceanica L.(Delile)) in South Eastern France: a slow but steady loss without recovery. Estuarine, Coastal and Shelf Science, 165, 204-212
- [5] Procaccini, G., Buia, M. C., Gambi, M. C., Perez, M., Pergent, G., Pergent-Martini, C., & Romero, J.., (2003). The seagrasses of the Western Mediterranean. World atlas of seagrasses, 48-58.
- [6] Ferrari, 2006
- [7] Valette-Sansevin, A., Pergent, G., Buron, K., Pergent-Martini, C., & DAMIERDamierAMIER, E.., (2019). Continuous mapping of benthic habitats along the coast of Corsica: A tool for the inventory and monitoring of blue carbon ecosystems. Mediterranean Marine Science, 0, 585-593. doi:http://dx.doi.org/10.12681/mms.19772
- [8] Monier, 2020
- [9] https://www.life-marha.fr/zostere marine
- [10] UNEP-WCMC, corinna Ravillous, 2004
- [11] Auby et Labourg (1996)
- [12] Duarte, C.M., et al., Assessing the capacity of seagrass meadows for carbon burial: Current limitations and future strategies, Ocean & Coastal Management (2011), doi:10.1016/j.ocecoaman.2011.09.001
- [13] Source: IUCN (2021). Manual for the creation of Blue Carbon projects in Europe and the Mediterranean. Otero, M. (Ed)., 144 pages.
- [14] https://www.thebluecarboninitiative.org/
- [15] Unsworth et al. 2018b

Macreadie PI, Hughes AR, Kimbro DL, Loss of 'Blue Carbon' from Coastal Salt Marshes Following Habitat Disturbance. PLOS ONE 8(7) (2013), Macreadie, P.I., Anton, A., Raven, J.A. et al. The future of Blue Carbon science. Nature Communication 10, 3998 (2019)

Méthodologie LBC Posidonie Calculs des RE: paramètres

Le stock de carbone

Tier 1: Valeur par défaut de 327 tC/ha (Monnier et al., 2022), en considérant une épaisseur de matte de 1 m (Mateo et al., 2019).

re té

Tier 2: Valeur par défaut de 1 m d'épaisseur de matte susceptible d'être dégradée par l'ancrage, associée à l'utilisation de **valeurs locales de la densité** estimée de carbone dans la matte pour déterminer le stock de carbone en tC/ha.

Tier 3: Données sur les stocks de carbone provenant d'une étude locale évaluée par des pairs ou de données in situ utilisant un protocole standard (Howard et al., 2014 ou UICN, 2021).



Déduction = -10%

Méthodologie LBC Posidonie Calculs des RE: paramètres

Régression = la diminution de la surface de l'herbier due à l'abrasion des chaînes d'ancrage

Indicateur de surface





e taux de dégradation : focus sur la Régression

Tier 1: Valeur par défaut du **taux de régression de 0,29%** issu d'une synthèse à l'échelle méditerranéenne

Tier 2: Données de la surface d'ancrage sur les herbiers et de la surface d'abrasion causée par les amarres

0,016

$$T_{regression \ ref} = \frac{(x*0,016)}{A_{seagrass}} *100$$

Superficie des herbiers marins dans la zone du projet au début du projet, en hectares (ha)

Nombre de navires mouillant dans la zone du projet par an

Surface d'abrasion de la chaîne utilisée = 0,016 ha (Griffiths et al., 2017)

Tier 3: Utilisation de données provenant d'une étude locale évaluée par des pairs ou de méthodes normalisées

Méthodologie LBC Posidonie Calculs des RE: paramètres

Décomposition = le carbone de la matte qui se décompose sous l'action répétée des ancres

Indicateur de profondeur





Le taux de dégradation : focus sur la Décomposition

Tier 1: Utilisation des résultats du modèle linéaire développé dans le cadre du projet LIFE Blue Natura (Mateo et al., 2019b) estimant la perte de carbone dans le premier mètre de matte suite à la **dégradation mécanique due à l'action répétée des chaînes de dragage →** Pour une durée de projet de 10 ans, une valeur de 11% sera considérée.

$$T_{d\acute{e}composition} = \frac{\left(100 - \left(-1,42 (n) + 103,5\right)\right)}{100}$$
 Nombre d'années du projet

Tier 2: Utilisation de données provenant d'une étude locale évaluée par des pairs ou de méthodes normalisées